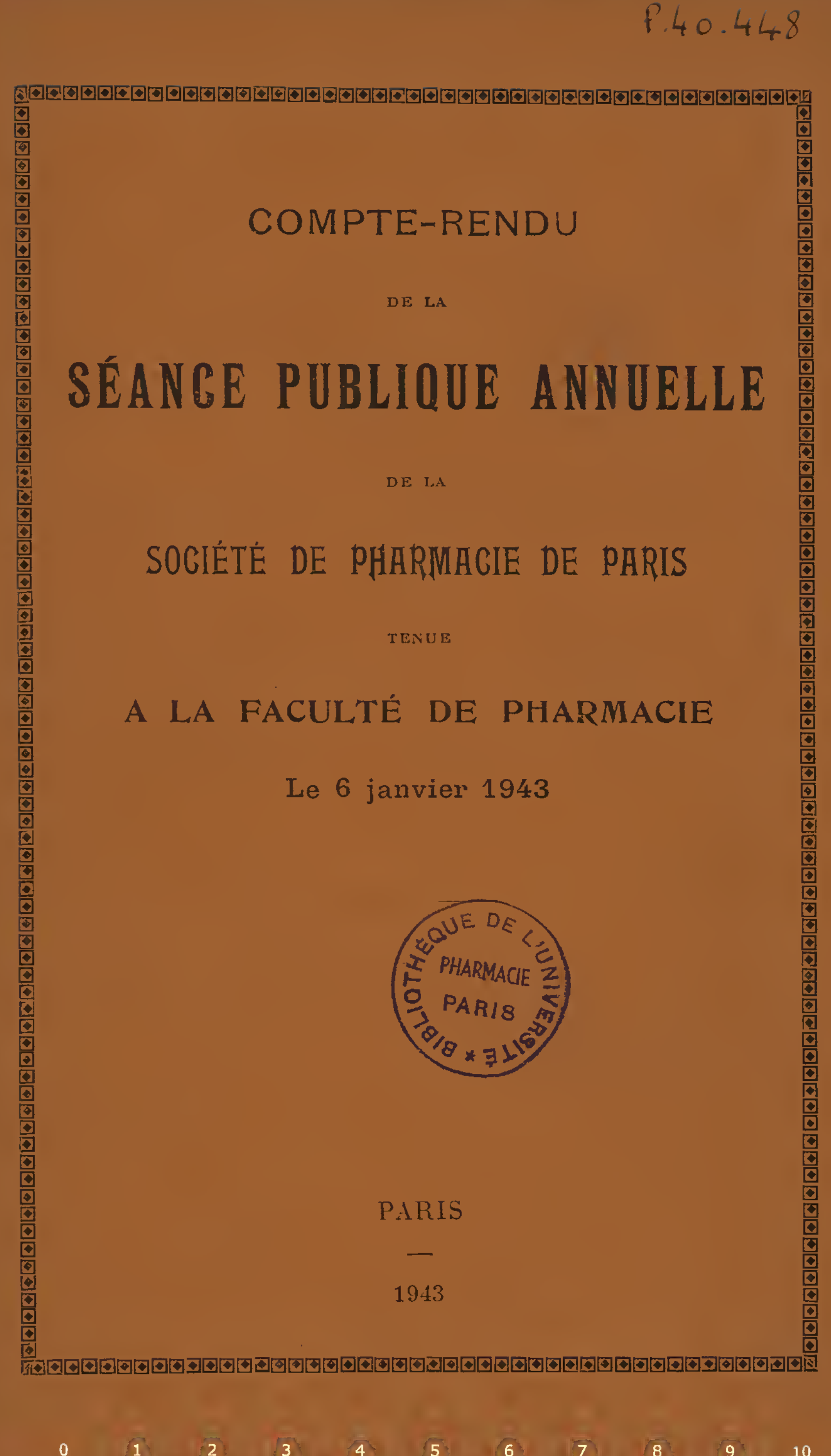


COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 6 janvier 1943

PARIS

—

1943

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 6 janvier 1943



PARIS

1943

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1943 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES. MM.
Mai	1919	Perrot (E.), PFP, 12 *bis*, boulevard du Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure (A.). Dr Ph., 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens (A.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Avril	1920	Lefebvre (C.), Dr Ph., 8, rue Lacépède, Ve.
Juin	1920	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, 151, rue de Sèvres, XVe.
Octobre	1920	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson (A.), Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, VIe.
Juillet	1921	Fleury (P.), PFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, VIIIe.
Octobre	1922	Richard (F.), Au Lioux. Juvigny-sur-Andaine (Orne).
Mai	1923	Bouvet (M.),Dr Ph., 4, rue Thénard, Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), PFP, PH, hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, VII.
Décembre	1923	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VIe.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.),Dr Ph.,26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), Dr Ph., 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), Dr M., 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), PFP, PH, Hôpital St-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Ph., 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine : MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecinde et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine ; Dr Sc.Docteur ès-Sciences ; Dr Ph. Docteur en Pharmacie ; Dr M, Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		MM. Noms et Adresses.
Décembre	1929	Toraude (L.-G.), Dr Ph., 58, rue de Vaugirard, VIe.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 1, rue Daru, VIIIe.
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 47, quai de la Tournelle, V^e^.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM., Dr Ph., 5, rue Boucicaut, XVe.
Novembre	1929	Barthet (G.), 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.
Avril	1930	Hazard (R.), PH, PFM, Hôpital Trousseau, 158, avenue Michel-Bizot, XIIe.
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VIIe.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue de La Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (C.), AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VIe.
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, XVIe.
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc, PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole V^e^.
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), AFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V^e^.
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Ph., 54, Faubourg St-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Cattelain (E.), Dr Ph., 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre	1935	Choay (A.), DM, 6, rue de la Muette, XVIe.
Mai	1936	Regnier (J.), PFP, PH, Dr Ph., 1, rue Chardon-Lagache, XVIe.
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, St-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Dr Sc, PA, 29 *ter*, rue St-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1937	Bottu, PEMP, 115, rue N.-D.-des Champs, VIe.
Avril	1938	Debucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1939	Prevet (F.), Dr S, Dr Ph., 48, rue des Petites-Écuries, X^e^.
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1939	Boismenu (E.), PEMP, 1, rue St-Ferdinand, XVIIe.
Mai	1940	Cheymol (J.), PH, Dr S., DM, Hôpital Tenon, rue de la Chine, XXe.
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., DM, 14, place Denfert-Rochereau, VIe.
Avril	1941	Janot (M.-L.), PFP, 5, rue Michelet, VIe.
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, VIe.
Mai	1942	Guillot (M.), MPF, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot XIVe.
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire XVIIe.

MEMBRES HONORAIRES

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1889	1921	Dumouthiers (G.), 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, VIIe.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérisscy (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
1905	1932	Lefèvre (C.), 25, rue Decamps, XVIe.
1905	1932	Fourneau (E.), 26, rue du Dr Roux, XVe.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XVe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1909	1935	Tiffeneau (M.), PFM, PH, 3, rue Danton, VIe.
1910	1936	Guérin (P.), PFP, 38, boulevard des Invalides, VIe.
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boul. de Port-Royal, Ve.
1911	1937	Leroux (H.), PH, 35, rue Jouffroy, XVIIe.
1912	1938	Lemeland (P.), Dr Ph., 81, rue Jouffroy, XVIIe.
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1913	1938	Bourdier (L.), Dr Ph., 147, rue du faubourg St-Denis, Xe.
1914	1939	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IXe.
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (A.), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XVIe.
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, Ve.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, rue de Buffon, Ve.
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1937	Dufraisse (C.), professeur au Collège de France, 50, boulevard de l'Hôpital, Paris, XIIIe.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120

MM.

Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.

Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.

Biais, DEMP, Dr Ph., à Limoges, (Haute-Vienne), 1931.

Bouillot, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Reims, 1939.

Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place du Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.

Bridon (E.), 27, Dr Ph., rue Victor-Hugo, à Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.

Canals, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.

Chapheau, PCM, 38, rue de Dunkerque, Paris IXe.

MM.

Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Cordier (P.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1939.

Coreil, Dr place Puget, à Toulon (Var), 1896.

Couillaud (Jean), PM, Dr Ph., 196, boulevard Chave, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Cribier, Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), Dr Ph, 1924.

Crouy, Dr Ph., 72, rue d'Albuféra Vernon (Eure), 1937.

Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 5, place Malherbe, à Caen (Calvados), 1908.

David (Constant), Dr Ph., 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903.

Denigès (G.), PFMP, 53, rue d'Alzon, à Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

Diacono (Hector-Antoine), Dr Ph., à Sousse (Tunisie), 1935.

Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900

Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.

Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.

Fleury (Georges), Dr S, Dr Ph., à Arcachon, 1925.

Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse)), 1908.

Galimard, Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gastard, Dr Ph., 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ile-et-V.)., 1925.

Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

Godfrin, (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Golse (J.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1935,

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ,1929.

Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.) 1929.

Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg, (B.-R.), 1935.

Guillaume, 50, rue de la République, à Issoudun (Indre), 1919.

Guimond, Dr Ph., à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux (Gironde), 1928.

Hamel, Dr Ph., place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.

Harlay (Marcel), Dr Ph., 21, rue de Passy, à Paris.

Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904

Jadin, PFP, rue St-Georges, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.

Juillet, PFP, Montpellier (Hérault), 1921.

Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L.), 1911.

Lasausse, PEMP, à Nantes (L.-I.), 1924.

Lavialle, PFP, Strasbourg (B.-R.), 1929.

Leclère (A.), 23, rue de Douai, à Lille (Nord), 1927.

Legeay, Dr Ph., 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.) 1925.

Lespagnol, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 1939.

Leulier, PFMP, Lyon, 1928.

Malbot (A.), Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.

Malmanche, PH, 37, avenue de Paris, à Rueil (S.-et-O.), 1919.

Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.

Manceau (P.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1931.

Marguery, PEMP, à Nantes (L.-I.), 1905.

Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.

Massy, PM, Dr Ph., 6, boulevard des Invalides, Paris, 1923.

Mathis (Louis), Dr Ph., à Bourbon-Lancy (S.-et-L.), 1935.

Mengus (Charles), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (B.-R.), 1925.

Montignie, Dr Ph., 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing (Nord), 1931.

More, Dr Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.

Morel (H.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1927.

Morvillez (F.), PFMP à Lille, (Nord) 1935.

MM.

Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.

Paget, PEMP, Dr Ph., Lille, 1929.

Pauchard (Em.), Dr Ph., à Bernay (Eure), 1939.

Pecker, PM, Dr Ph., 28, rue Alard, Saint-Mandé (Seine).

Perdrigeat, PCM, Saint-Jean-d'Angely (Charente), 1932.

Périer, (C.), PMTC, Douala, Cameroun.

Piault (Jules), Dr Ph., 91, rue Gambetta, à St-Dizier (Hte-Marne), 1914.

Pinard, 90, Boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.

Pougnet (Jean), Dr Ph., à Beaulieu, Corrèze, 1935.

Quériault, Dr Ph., place du 18 Octobre, à Châteaudun, (E.-et-L.).

Quirin, PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, à Reims (Marne), 1924.

Raquet, PEMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.

Robin, Dr S., à Tournus (S.-et-L.), 1921.

Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.

Rodillon, Dr Pb., 38, rue Simon-Bolivar, à Paris XIXe, 1921.

Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret(Se.n) 1923.

MM.

Ronchèse, Dr Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, à Nice (A.-M.), 1914.

Roy, Dr Ph., 29, av. Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., Pharmacien-chimiste général de la marine, 1, place de la Liberté, Toulon (Var).

Sartory, Doyen, Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1937.

De Saint-Stéban, Dr Ph., 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1924.

Sarthou, PM, Dr M., 53, rue Montpensier, à Pau (B.-P.), 1908.

Schuster (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine), 1939.

Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde). 1903.

Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.

Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.

Verdon, Dr Ph., à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.

Volmar (Y.), PFP, à Strasbourg (B.-R.) 1921.

Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hte-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

Aureli (Tommaso), à Rome, 1939.

Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenhague, 1935.

Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

Breugelmans, 6, rue Veeweyde à Bruxelles, 1924.

Casparis (P.), professeur à l'École de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.

Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.

Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, 117, rue Général Mitre, Rosario de Santa Fé (Régublique Argentine), 1931.

D'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.

Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.

Dominguez, professeur de Pharmacologie à l'École de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.

Duyk, 35, avenue Auguste Rodin, Bruxelles, 1898.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.

Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.

MM.

Forrester (G.-P.), 17, Uphill Road Millhill, Londres, 1925.
De Graaff (W. C.), professeur à l'Institut pharmaceutique de l'Université d'Utrecht, 1935.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles 1931.
Host-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark.
Van Itallie (L.), PU, Zoeter woud Schesingcl 58, Leiden (Pays-Bas), 1901.
Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, membre de la Commission et Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, Dr Ph., 1, rue Fouad 1er, à Alexandrie (Égypte), 1900.
Kuhn (Charles), 153, avenue de Chapultapec, à Mexico, 1939.
B. Koslowski, ul. Elcktorelna 35m4, à Varsovie (Pologne), 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
Lendner. P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Dr. Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury- Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Buenos-Ayres, 1914.
Maldonado (Angel), Dr Ph., professeur à l'École de pharmacie de Lima, (Pérou), 1935.
Mascarelli (Luigi), professeur à l'École de Pharmacie de Turin, 1939.
Melgar, à Guatemala, 1901.
Nogueira (Lupi), Lisbonne, 1939.
G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Ayres, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (Jose Barreto Tobias) (1), Rua Humberto de Campos n° 12 Bairro da Graça Nahia (Brésil), 1927.
Palgen, Dr Ph., Luxembourg, 1939.
Ohlson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.
Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas (Vénézuéla), 1931.
Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, Bruxelles, 1931.
Potjewijd (Dr T), Boerhaavelaan n° 37 Leyde (Pays-Bas) 1937.
Reimers (M. N.), Dr Ph., Love Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos Ayres, 1904.
Rising (A.), membre de la Commission des spécialités de la Fédération internationale pharmaceutique, Fleminggatan 75, à Stockholm, 1935.
Sanchez (Juan, A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cordoba n° 2182 Buenos-Ayres, 1935.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Sternon (F.), Dr Ph., professeur à l'Université, 8, rue Forgeur, Liège (Belgique), 1939.
Thomann (Colonel), pharmacien en chef de l'armée fédérale, Berne (Suisse) 1937.
Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.
Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université de Vienne, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 1935.
Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam (Pays-Bas).
Wuytz, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1943

Président	MM. LANTENOIS.
Vice-Président...........	LEBEAU.
Secrétaire général........	BOUGAULT.
Trésorier	LESURE.
Archiviste...............	BOURDIER.
Secrétaire annuel........	LORMAND.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

DU 6 JANVIER 1943

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie pendant l'année 1942, par M. A. Choay, *secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

Suivant une tradition régulièrement observée par mes prédécesseurs, le rapport qui vous est présenté par le Secrétaire annuel, lors de la Séance de janvier, débute par un hommage rendu à la mémoire des membres de la Société disparus au cours de l'année.

Cet usage sera aujourd'hui pieusement respecté, et non sans émotion.

Le premier nom à vous citer est, en effet, celui de mon regretté père et patron, M. Eugène Choay, l'un des membres résidants les plus attachés à notre Société et les plus fidèles à ses séances, qu'il avait eu l'honneur de présider en l'an de gloire 1918. Il ne m'appartient pas de rappeler son œuvre, magistralement résumée par notre président, M. Javillier, dans une émouvante allocution prononcée en avril. Vous voudrez bien pardonner au rapporteur la digression filiale qui l'a fait s'attarder au souvenir de son cher disparu.

D'autres deuils ont hélas frappé notre Société. Nous avons en effet, appris la mort de M. Hofman, de La Haye, membre correspondant étranger, dont M. Weitz a évoqué la carrière et de MM. Kauffeisen, de Dijon, Antoine Simon, de Lyon, dont M. Rothea a résumé la biographie, et enfin de M. Morvillez, professeur à la Faculté de Lille, tous trois membres correspondants nationaux.

Plus récemment, nous avons appris le décès de M. Camille Poulenc, une des plus grandes figures de l'industrie chimique et pharmaceutique de ces cinquante dernières années et dont M. Javillier a retracé la vie scientifique et l'œuvre industrielle.

Le plus bel hommage rendu à la mémoire des disparus ne consiste-t-il pas à poursuivre leur tâche ? Nous allons voir, mes chers Collègues, que notre Assemblée n'y a pas manqué.

Avant de vous résumer ses travaux, je dois toutefois compléter en quelque sorte l'état civil de la Société, et, après vous avoir fait part de ses deuils, vous rappeler que M. Guillot et M. An-

dré Guerbet sont venus prendre la place des disparus, après avoir été brillamment élus membres résidants.

Dans un ordre d'idées très voisin, il convient de mentionner la naissance d'une nouvelle collègue, la Société de Pharmacie de Montpellier, présentée ici même par son fondateur, le professeur Astruc.

C'est un autre événement important pour le monde pharmaceutique qu'est venu nous annoncer M. le doyen Damiens quand il nous a fait part de la création des *Annales Pharmaceutiques françaises*, périodique nouveau et pourtant déjà traditionnel, puisqu'en lui se poursuivent et s'unissent sans se confondre le *Journal de Pharmacie et de Chimie* et le *Bulletin des Sciences Pharmacologiques*. Les *Annales Pharmaceutiques Françaises* deviennent, dès janvier 1943, l'organe officiel de notre Société.

Et nous pouvons aborder maintenant le compte-rendu des travaux de notre Assemblée au cours de l'année 1942.

En lisant son rapport du premier mercredi de janvier, il n'est pas de Secrétaire annuel qui n'ait, à son tour et comme traditionnellement, loué l'activité de la Société et insisté sur le nombre, la valeur et l'intérêt des travaux présentés. Cette tradition est aujourd'hui plus justifiée que jamais.

En 1942, en effet, votre Secrétaire annuel n'a pas noté moins de 64 communications ou présentations d'ouvrages. Si, comme les statistiques officielles, et suivant un procédé qui n'est pas sans mériter critique, nous prenons comme référence l'exercice 1938, nous voyons 61 communications ou présentations d'ouvrages figurer au rapport de janvier 1939 sur les travaux de 1938. Nous avons donc, en cette année de misère, nettement distancé l'heureuse année référence. J'ose ajouter que ces chiffres ne sont pas entachés de dévaluation, et que le niveau scientifique des travaux présentés continue d'honorer la Société de Pharmacie.

L'activité de la Société ne s'est pas manifestée seulement sous la forme de communications suivies de quelques interventions de la part des assistants, mais aussi sous la forme nouvelle, plus dynamique — le mot est à la mode — de discussions organisées par notre Secrétaire général et dirigées avec autorité par notre Président sur des sujets d'actualité.

C'est ainsi qu'aux questions posées sur la possibilité de remplacer l'Huile de Foie de Morue, devenue introuvable, par des huiles riches en Vitamine A et non toxiques, extraites de foies de poissons indigènes, M. André a répondu par deux communications très documentées, l'une énumérant les espèces les plus aptes à fournir en abondance les huiles recherchées, et citant

notamment les Raies et les Squales ; la seconde donnant tout apaisement sur la toxicité possible des foies de poissons indigènes. Et pendant deux séances s'est poursuivie une discussion au cours de laquelle une dizaine d'interventions ont apporté des données intéressantes, discussion close par l'adoption de deux vœux adressés aux Pouvoirs Publics, exprimant le souhait de voir diriger vers la préparation des huiles médicinales les foies de Germon inutilisés pour l'extraction de la Vitamine A et, d'autre part, les foies de Gadidés et notamment de Merlu.

Une autre discussion a eu pour objet le problème si important du pain. Elle s'est engagée à propos d'une communication de M. Bruère sur le pain de l'Egalité de la Convention Nationale et le pain actuel, l'auteur souhaitant le retour au pain de farine française définie par la loi de décembre 1934. Au cours du débat, nous avons entendu présenter nombre d'opinions intéressantes et remarqué l'intervention de M. C. Lefèvre, qui a insisté sur la somme d'impuretés grossières contenues dans le pain dit ordinaire.

Pour conclure, une Commission fut désignée, dont les membres s'étaient déjà réunis dans une circonstance analogue, en 1934, Commission chargée d'élaborer le texte d'un vœu à présenter aux Pouvoirs Publics. Et notre Assemblée adopta, article par article, les éléments de cette motion tendant notamment à restaurer la propreté des céréales, les qualités de la « farine française » définie en 1934, ainsi que la surveillance des matières et des procédés de meunerie et de boulangerie, procédés dont il conviendrait de mieux instruire le personnel de ces industries et même le public.

A défaut d'une exacte satisfaction de ces desiderata, favorablement accueillis par le Comité Consultatif d'Hygiène, la Société de Pharmacie a reçu de M. le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement une lettre exprimant son intérêt pour la question et promettant son effort en vue de réaliser les vœux qui lui avaient été soumis.

La discussion sur le pain se ranima, d'ailleurs, à l'occasion d'une note de M. Bruère sur l'emploi de l'eau de chaux en panification, dans le but de neutraliser l'acidité du son ; et d'une communication de M. Rothea, favorable au retour à la méthode du travail sur levain, de préférence à l'emploi des levures en panification. Et nous avons entendu à ce propos d'intéressants échanges de vue concernant le travail de la boulangerie et la fermentation panaire.

Il est temps de reprendre ici le compte-rendu analytique de nos séances de travail.

Il n'en est guère qui n'ait débuté par une présentation d'ou-

vrage ou la remise sur le Bureau de la Société d'un volume ou d'une plaquette.

C'est ainsi que M. Cattelain a présenté la nouvelle édition du *Manuel de Chimie analytique* de Fresenius et celle du *Livre du Chimiste bromatologiste* de Bethien ; et M. Lormand le *Supptément à la* 6e *édition de ta Pharmacopée altemande* ; et que les archives de la Société se sont enrichies des publications suivantes :

De MM. Meunier et Raoul, un important ouvrage sur le *Diagnostic chimique des Avitaminoses* présenté par M. Javillier.

De M. Cuny, une thèse dc Doctorat-ès-Sciences : *Contribution à t'étude de t'action vasomotrice de quelques esters nitreux et nitriques.*

De M. Cordebard, un mémoire sur *t'oxydation chromique en analyse quantitative* présenté par M. Penau.

De M. Perrot, une série de planches en couleurs complétant la série des Plantes médicinales de France.

De M. Lutz, un gros *Traité de Cryptogamie.*

De M. Bruère, le texte d'une conférence sur l'hygiène alimentaire des fruits et légumcs desséchés et le compte-rendu d'une réunion consacrée à l'étude du blanchiment et de la dessiccation des légumes.

De M. Cheymol, un extrait de la *Revue Scientifique* sur les Vitamines K antihémorragiques.

De MM. André et Maurice Choay, les textcs de deux conférences portant respectivement sur *Les Hormones post-hypophysaires* et sur *L'Industrie opothérapique devant les difficultés actuelles.*

De M. Damiens, une plaquette sur *L'Avenir de nos Etudiants.*

Enfin, M. Bouvet a présenté un volume ayant appartenu à G. Guibourt ct réunissant, sous une même reliure, quatre ouvrages rarissimes : un *Compendium Pharmaceuticum* de 1780, la *Pharmacopœa Succica* de 1784, la *Pharmacopoea Navalis Rossica* de 1784 et une *Pharmacopœa Pauperum* de 1781.

M. Astruc a remis un exemplaire de son étude historique et documentaire sur la Faculté de Pharmacie de Montpellier, et M. Pancier, une plaquette reproduisant un mémoire manuscrit de Joseph de Jussieu, sur l'Arbre à Quinquina.

Voici maintenant la série des communications présentées au cours dc l'année, et dont les auteurs voudront bien nous excuser de nc pouvoir rapporter qu'une sèche nomenclature, classée dans l'ordre qui nous a semblé le plus logique :

Les Sciences Physico-Chimiques se sont surtout manifestées dans leurs applications analytiques et biologiques.

Nous noterons cependant, au chapitre de la *Physique*, un exposé par M. Vacher de ses travaux en collaboration avec Mlle Auscher sur la fluorescence des solutions aqueuses de lactoflavine synthétique, étudiée par spectrophotométrie : le rendement de la fluorescence diminue avec la concentration de la solution, — et les résultats, présentés par M. Corriez, de son étude avec M. Berton des spectres de diffraction de rayons X d'un certain nombre d'alcaloïdes, glucosides et produits complexes divers utilisés en pharmacie, étude permettant des remarques intéressantes sur la structure des corps envisagés et même peut-être leur identification.

En *Chimie organique*, la présentation par MM. Velluz et Pesez d'un nouveau médicament antiépileptique sans action hypnogène, la diphényl 5-5 hydantoïne et son sel de sodium ; — et les travaux de M. Schuster sur les réactions de la thionylaniline vis-à-vis des aldéhydes et des cétones, les composés obtenus se conduisant à la manière des dérivés bisulfitiques, avec l'avantage sur ces derniers de présenter un point de fusion net.

C'est de beaucoup la *Chimie analytique*, avec ses applications toxicologiques et surtout biologiques, qui a suscité le plus de travaux. Nous avons cité plus haut la présentation par M. Cattelain du nouveau *Fresenius* et l'étude par M. Cordebard de l'oxydation chromique comme méthode générale d'analyse quantitative.

En Chimie analytique *minérale*, le dosage du mercure a été l'objet de plusieurs communications :

M. Bouvet a utilisé la réduction de l'oxyde mercurique et des chlorures mercuriques par l'eau oxygénée ;

MM. Astruc et Dolique ont étudié les procédés de destruction préparatoires au dosage du mercure dans les pommades ophtalmiques ; et M. Morin l'application de la méthode de François à la détermination du mercure et aussi du brome dans l'hydroxymercuridibromofluorescéine.

Enfin, M. Moreau a décrit une technique suivant laquelle le mercure, séparé par réduction à l'hydrosulfite de sodium des composés organiques ou des liquides biologiques où il est recherché, est entraîné dans un précipité de sulfate de baryum et titré par iodométrie.

D'autre part, M. Delga, dans les produits alimentaires ou biologiques, a dosé le cuivre par sulfocyanoargentimétrie, après précipitation à l'état de ferrocyanure.

En Chimie analytique *organique* :

M. André a vérifié l'exactitude de la méthode de Kaufmann pour la détermination de l'indice de brome dans les graisses et

les huiles, et la possibilité de traduire les résultats en indice d'iode.

M. COURTOIS a dosé le propylène-glycol par les produits de son oxydation au moyen de l'acide periodique, et appliqué le procédé à la recherche de ce corps dans la glycérine ;

M. PAULAIS, la trinitrine, en utilisant la réaction de GRIESS sur le nitrite formé après saponification par la potasse, et l'hexaméthylènetetramine, en faisant absorber par une solution bisulfitée le formol résultant de l'hydrolyse du produit, et en dosant le bisulfite par iodométrie.

Enfin, M. DELGA a présenté une méthode d'estimation de la teneur en caféine du café torréfié pur ou mélangé à des succédanés, où cette teneur est évaluée, après extraction par un dosage d'azote au micro Kjeldahl.

Les applications *toxicologiques* de l'analyse chimique ont permis à l'école de M. FABRE de présenter une série de travaux :

MM. CHÉRAMY et HARIRI ont recherché et dosé le chloralose dans les organes d'animaux intoxiqués, et l'ont trouvé en grande quantité dans le cerveau, le foie et les reins ;

M. André FABRE a localisé surtout dans les centres nerveux des animaux expérimentés la diphénylhydantoïne administrée à dose toxique ;

Mlle PERDREAU, utilisant la réaction de König au bromure de cyanogène, a pu caractériser et doser la nicotine dans l'urine des fumeurs.

Enfin, nous devons noter la remise d'un pli cacheté de M. DELGA sur l'intoxication par l'hydrogène arsenié.

Comme nous l'avons mentionné au début de cette revue, ce sont les analyses *biologiques* qui ont fourni le plus de sujets aux auteurs des communications :

La traditionnelle Chimie *végétale* est représentée par deux notes de M. ANDRÉ sur la teneur en huile des graines de Colza, les variations de composition de cette huile en rapport avec le degré de maturité de la plante, et les essences sulfurées, préformée et non préformée, contenues dans ces graines.

Signalons aussi un travail de MM. GUILLAUME et BEGON sur le titrage de l'essence dans le bulbe de l'ail, par une méthode voisine de celle du dosage de l'allyl-senevol dans la farine de moutarde.

M. PERONNET a étudié l'hydrolyse du saccharose au contact du bois des récipients, et l'inhibition du phénomène par addition d'acide benzoïque.

En Chimie biologique *humorale*, nous avons entendu M. LESURE rapporter les résultats statistiques de très nombreuses analyses de sang et d'urine et conclure à l'abaissement actuel de la proportion de certains composants normaux des humeurs,

et M. Fleury présenter, au nom de M. Boos, deux calculateurs à réglette appliquant les échelles logarithmiques au calcul de la constante d'Ambard.

Une série de travaux de M. C. Lefèvre et de ses collaborateurs a porté sur l'étude des composés soufrés de l'organisme. Un premier mémoire, en collaboration avec M. Lavagne, établit la valeur, et la remarquable constance, du rapport du soufre méthionique au soufre total dans le sang humain. Un second, en collaboration avec M. Rangier, envisage la répartition du soufre organique contenu dans le sérum sanguin : soufre cystéinique, méthionique et sulfonique. Les mêmes auteurs ont enfin caractérisé dans le sérum la présence de soufre lié à un noyau iminazol.

La *Chimie des Vitamines* reste au premier plan de l'actualité. Nous avons signalé plus haut la présentation de l'ouvrage de MM. Meunier et Raoul sur le *Diagnostic chimique des Avitaminoses* et l'article de M. Cheymol sur *Les Vitamines antihémorragiques K.*

Nous avons également rapporté l'intérêt porté à la Vitamine A au cours de la discussion qui a suivi la communication de M. André sur les huiles de foies de poisson.

Ajoutons que cette même Vitamine A a été dosée par M. Lormand dans le foie d'un grand nombre de poissons, dont les plus intéressants à cet égard se sont montrés le Merlu et les Squales.

Enfin, M. Charonnat a présenté, avec Mlle Beauquesne, une méthode nouvelle et très simple de dosage de l'acide ascorbique basée sur la réduction de la thionine en milieu acide, et précisé, d'autre part, les raisons qui font différer ses résultats de ceux obtenus par la méthode de Meunier. En appliquant ce procédé à l'étude de très nombreuses plantes, les auteurs ont pu montrer l'existence d'une relation probable entre les teneurs des tissus végétaux en acide ascorbique et en acide oxalique ; par contre, la dispersion des résultats dans les diverses familles étudiées ne permet guère d'envisager une aide quelconque à la systématique.

Par rapport aux Sciences Physico-Chimiques, les Sciences Naturelles n'ont fait l'objet que d'un petit nombre de communications :

En *Botanique*, MM. Janot et Cormier ont rapporté l'acclimatation en France d'un plant d'*Artemisia sina*, dont les capitules ont fourni une proportion notable de santonine.

En *Cryptogamie*, M. Lutz a étudié la destruction du bois par des champignons lignicoles, avec sécrétion gommeuse abondante.

En *Bactériologie*, M. Schuster a isolé du liquide céphalo-

rachidien d'un nourrisson un pneumocoque très virulent, du type 3, rare dans les méningites.

La Pharmacie galénique est représentée par une note de MM. Leroux, Chéramy et Malangeau, qui ont utilisé une argile colloïdale comme excipient du soufre dans le traitement de la gale ; un travail de M. Langlois sur l'abaissement du pH de la solution injectable de chlorhydrate d'adrénaline, par altération lente du bisulfite que comporte la formule officinale ; et l'exposé de MM. Janot et Thuret d'une méthode d'essai des capsules médicamenteuses, enveloppe et contenu, avec mention des résultats déjà obtenus.

A la Pharmacie proprement dite se relient la *Pharmacologie* et la *Pharmacodynamie*, représentées par d'importantes communications :

Poursuivant ses recherches sur les anesthésiques locaux, M. Jean Regnier a publié, avec M. Bernier, Mlle Lambin et M. R. David, une première note sur l'emploi en ophtalmologie du diéthylacétate de para-aminobenzoyl-diéthylaminoéthanol ; avec MM. Delange et Bernier, il a étudié l'amide phénylpropionique de cette même base, et ses applications en oto-rhino-laryngologie.

Enfin, avec Mlle Bazin et M. Pelletier, il a expérimenté l'influence de divers sels de para-minobenzoyldiéthylaminoéthanol sur la floculation des sels de résine mastic, chargés négativement et d'alumine colloïdale, chargés positivement, et montré l'existence d'un rapport entre l'activité sur la floculation et l'activité anesthésique, rapport d'une importance générale évidente.

Rappelons ici la présentation de la thèse de M. Cuny sur l'action vasomotrice de quelques esters nitreux et nitriques.

Signalons enfin les notes présentées au nom de M. Raymond Hamet sur les propriétés d'abord hypotensives, puis adrénosténiques, d'une Euphorbiacée exotique, *Richeria grandis*, connue comme aphrodisiaque ; et aux noms de MM. Funke, Bovet et Montezin sur l'action trypanocide de quelques dérivés de l'éthylènediamine.

Lors de son allocution inaugurale, notre président, M. Javillier, exprimait le vœu de voir les Pharmaciens contribuer de plus en plus à l'étude des questions *alimentaires*, actuellement si importantes. Ce vœu a été largement exaucé.

Nous avons rendu compte plus haut de la discussion survenue à l'occasion d'une note de M. Bruère sur le pain et nous ne ferons également que rappeler ici les communications, déjà mentionnées à ce propos, du même auteur, sur l'emploi de l'eau

de chaux en panification et de M. ROTHEA sur le travail de la boulangerie et la fermentation panaire.

Nous mentionnerons enfin une communication de M. BRUÈRE sur le séchage des produits végétaux par les rayons infra-rouges et une communication du même auteur sur les « ersatz » alimentaires, ce terme n'ayant rien de péjoratif s'il s'agit de produits de remplacement ou de substitution sans propriétés nocives.

Des questions de DROIT pharmaceutique et de déontologie ont été évoquées par M. PREVET à propos de la publication au *Journal Officiel* du décret du 24 juin 1942 concernant l'exercice de la Pharmacie et par M. Henri MARTIN, au sujet de la dénomination de produits nouveaux introduits dans la thérapeutique et de l'opportunité de pouvoir les breveter dans certaines conditions.

Quant aux communications de nature historique, elles ont consisté dans la présentation, par MM. ASTRUC, BOUVET et PANCIER, d'une série d'ouvrages que nous avons mentionnés au début de ce compte-rendu.

Ayant achevé cette énumération, dont l'inévitable sécheresse ne peut donner qu'un aperçu des travaux de l'année, il convient de terminer sur une note d'espérance ce rapport commencé sur une pensée de deuil.

N'est-il pas, en effet, très réconfortant de voir, aux heures troubles que nous subissons, la pensée scientifique demeurer si vivante, l'effort intellectuel se poursuivre si activement en vue de la découverte, de la réalisation, de l'organisation, faisant face à des difficultés sans nombre, surmontant des obstacles surgis à chaque pas, et qui semblent exciter plutôt qu'inhiber la volonté des travailleurs et l'imagination des chercheurs.

Si, comme il est permis de le croire, d'autres assemblées scientifiques font preuve d'une pareille vitalité, la pensée française est loin de s'éteindre, et des jours moins sombres nous sont promis.

Avant de quitter le fauteuil du Secrétaire annuel, je ne peux manquer d'exprimer ma gratitude à mes collègues du Bureau : mes Maîtres, les professeurs JAVILLIER, notre Président et BOUGAULT, notre Secrétaire général, dont les conseils bienveillants m'ont été souvent précieux au cours de la rédaction des Comptes-Rendus des Séances et, sans oublier notre vice-président, M. LANTENOIS, notre fidèle trésorier, M. LESURE et mon très aimable voisin de session, M. BOURDIER, notre archiviste.

Et c'est très volontiers que, rentrant dans le rang, mais plus assidu que jamais aux Séances de la Société, le Secrétaire

annuel abandonne à son successeur pour 1943 les fonctions que vous lui aviez fait l'honneur de lui confier pour 1942, en le prévenant toutefois qu'il ne lui lègue pas une sinécure, mais l'obligation de parcourir allègrement, à la suite des orateurs, les terrains les plus variés du domaine de la science pharmaceutique.

Allocution de M. Javillier, *président sortant.*

Mes chers Confrères.

Au temps lointain de ma jeunesse, je notais, sur un carnet qui m'est resté précieux, les pensées qui, au cours de mes lectures, me frappaient le plus vivement et me paraissaient évoquer quelque opportune règle de vie. La première page reproduit un fragment d'un discours que fit Victor Cousin présidant une distribution de prix. « La vie, vous la croyez longue, jeunes élèves, disait-il, elle est brève... » et il développait cette idée.

C'est elle qui me revient, en cet instant où je quitte le fauteuil où votre amitié m'a offert le privilège et l'honneur de prendre place. Il ne me semble pas qu'une année soit déjà révolue. C'est dire que participer à nos séances et remplir les devoirs présidentiels ne m'ont point laissé l'impression de mois lents à s'écouler.

Et pourtant, Messieurs, des deuils cruels nous ont frappés, et nos âmes sont restées douloureusement attentives aux événements qui bouleversent la face du monde.

Mais travailler, participer notamment à la vie de nos Sociétés savantes, c'est permettre, dans la mesure du possible, l'évasion de nos esprits loin des chagrins et loin des dramatiques conflits de pensée. Remplir nos devoirs d'état de tout notre cœur est un des meilleurs moyens de servir la Patrie et d'assurer le transfert à nos cadets de l'exemple que nous leur devons.

Ce fut chose bien facile en notre Société, où le Secrétaire général allia, suivant son habitude, un zèle attentif à une prudence que, pour un projet qui nous est cher, j'avais tendance à trouver trop empreinte de temporisation ; où le Vice-Président fut, dans un sentiment amical, toujours aux aguets d'une lettre sollicitant une suppléance, dont j'ai pu ne pas abuser ; où le Secrétaire s'acquitta de la délicate mission des procès-verbaux et du rapport annuel avec une conscience et un talent que, toute l'année et aujourd'hui même, vous avez pleinement appréciés ; où nos Finances enfin et nos Archives restèrent en de telles mains que tout souci était sans objet.

Ma reconnaissance va à vous tous, mes chers Confrères, qui

nous avez apporté les résultats de vos travaux. Je souhaite que ceux-ci demeurent nombreux, variés et de qualité.

Puissent aussi nos séances rester animées par vos commentaires et vos remarques, que chacun ferait d'autant plus volontiers que les présentateurs de notes auraient su être brefs. Vos interventions seraient aussi plus efficientes si le groupement des assistants était plus serré et plus proche. A d'autres Assemblées n'empruntez qu'avec discrétion le murmure des conversations particulières et les facilités d'évasion prématurée.

La vie de notre Société, sa permanence et son éclat, l'évolution qu'elle souhaite et qu'elle mérite, trouvent leurs justifications dans un passé glorieux et un présent qui s'efforce de n'en être pas indigne. Mais les institutions et les hommes n'ont jamais fini de justifier la situation morale qu'ils occupent. Votre foi en nos destins professionnels, votre attachement au progrès de la connaissance, votre dévouement au bien public, maintiendront, j'en suis sûr, les traditions de la Société de Pharmacie de Paris.

Mon cher confrère, M. Lantenois, je vous cède le fauteuil présidentiel. Plus heureux que moi-même, puissiez-vous, au terme de votre mandat, magnifier notre chère Patrie retrouvant toute sa grandeur morale et l'Humanité, lasse des guerres, se forgeant enfin une âme fraternelle.

J'invite M. le professeur Lebeau à occuper le fauteuil du vice-président et M. Lormand celui du secrétaire annuel.

Allocution de M. Marcel Lantenois, *président pour l'année* 1943.

Mes chers Collègues,

Grandement confus de l'honneur qui m'est fait de présider aux travaux de votre Compagnie, je veux vous dire d'abord ma bien sincère gratitude : quand je fais mon examen de conscience et constate qu'une lourde tâche m'a trop souvent éloigné de vos séances, je me demande, en toute sincérité, si j'avais bien mérité vos suffrages et je ne suis pas peu fier d'avoir pu recueillir, avec votre indulgence, une expression semblable de votre amicale sympathie.

En prenant ce fauteuil qui doit marquer bien certainement dans mon existence le plus grand honneur auquel je puisse prétendre, je me dois d'évoquer le souvenir de ceux à qui je dois d'être là : de mes chers parents qui, devant élever quatre fils dans de dures conditions, ont su faire d'eux des hommes, et me mettre dans le bon chemin, de celle qui me fut si cruellement

enlevée après avoir été, durant près de trente années, le soutien et, je puis dire, la raison d'être d'un dur labeur ; des maîtres qui, au cours de ma carrière pharmaceutique ont su faire de moi ce que je suis.

Ma reconnaissance va particulièrement à trois d'entre eux : au sortir de mes premières études j'eus le privilège de faire mon stage chez M. ANTHEAUME, pharmacien à Provins. Déjà relativement âgé, ce patron incarnait et incarne encore pour moi les vertus qui devraient toujours être celles du Pharmacien. Pendant deux années, au cours de longues journées de quinze heures — des semaines de cent-cinq heures ! — il m'initia non seulement à la pratique commerciale et à l'exécution des formules magistrales, mais aussi au travail du laboratoire, c'est-à-dire aux fabrications artisanales courantes des préparations du Codex ; on distillait avec méthode, battait le Cérat de longues heures avec conviction et savait même réaliser avec les roses du jardin une confection que n'eussent pas reniée nos anciens apothicaires. Et quand, le jeudi après déjeûner, arrivait l'heure de la sortie hebdomadaire, je devais passer en bandoulière la boîte à herborisation, suivre l'itinéraire qui m'était tracé et, si je n'avais pas rapporté le soir la plante rare qui poussait dans ce coin là, retourner la chercher à l'occasion d'une promenade suivante.

Je dois à ce premier maître une indéfectible reconnaissance.

Peu après mon arrivée à la Faculté, modestement alors Ecole de Pharmacie, j'eus le grand bonheur d'être distingué et accueilli en son laboratoire par M. le professeur Paul LEBEAU. Il m'en voudrait certainement de dire trop longuement ce que je lui dois ; le hasard veut qu'il siège aujourd'hui à côté de moi et les traditions de votre Société font que je vais avoir à l'initier aux honneurs de la Présidence. Je n'en suis pas peu fier et je remercie la Providence de me donner ainsi une occasion de lui redire et prouver mon affectueuse gratitude.

Je lui suis d'autant plus reconnaissant qu'il ne manifesta jamais aucune humeur de me voir abandonner la route qu'il m'avait choisie, et bifurquer vers une autre voie.

Je le quittai donc pour aller me présenter à celui auprès de qui je devais travailler pendant presque trente ans, je veux parler de Léon DARRASSE, disparu depuis peu ; je dois à sa mémoire de dire ce qu'il fut : une belle figure à vrai dire ! Tous ceux qui l'ont approché peuvent témoigner qu'il n'aurait jamais voulu déroger pour quoi que ce fût aux règles de l'honneur. A côté de lui, pour suivre le droit chemin, la tâche m'était aisée, je n'avais qu'à me tenir dans son sillage. Peu à peu il m'initia aux commandes, lâchant insensiblement le volant, mais restant jusqu'au dernier moment le sûr guide dont j'eussent voulu recueillir encore, durant de longues années, les conseils éclairés,

mûris par une grande expérience au service d'une intelligence demeurée largement ouverte. Je lui devais ce public hommage.

Léon DARRASSE avait su garder son vrai caractère à une profession difficile dont je vais vous causer un peu. Sans doute, en effet, comprendriez-vous mal qu'ayant mis à cette place d'honneur le Président de la Chambre des Droguistes en Pharmacie et Répartiteurs de Produits Pharmaceutiques, hier encore Président du Syndicat Général de la Droguerie Française, il ne vous parlât pas de la « Droguerie ».

Droguerie ! un mot qui en dit long et que l'on a eu pourtant bien du mal à définir, j'en atteste ceux qui ont pâli sur cette définition dans le passé et ceux qui, encore actuellement, s'efforcent de résoudre le problème pour bien délimiter les Corporations.

D'autres, avant moi, ont déjà dit les origines de la profession; je dois à mon ami BOUVET d'avoir eu sous mes yeux, outre les notes qu'il put publier sur la question, une étude documentaire faite il y a plus de vingt ans par un homme bien placé pour parler des Droguistes, je veux citer Charles BUCHET.

Il rappelle, en particulier, que le terme de *droguerie* — qui semble avoir pris naissance dans le mot hollandais « drooge » se prononçant drogue et signifiant « chose sèche » — s'appliquait en réalité aux drogues elles-mêmes, c'est-à-dire que l'on vendait des « drogueries » comme les épiciers vendaient des « épiceries ». Ces commerces étaient tout à fait voisins puisque l'Encyclopédie du XVIIIe siècle définit « droguistes » « ceux d'entre les épiciers qui vendent des drogues pour la pharmacie, la teinture, les arts ».

A vrai dire, d'ailleurs, il n'y avait pas de droguistes *pharmaceutiques* parce que l'art pharmaceutique ne justifiait pas encore leur existence. Faut-il rappeler que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle encore, se déroulait dans les principales villes la solennité publique de la fabrication de la Thériaque, la préparation la plus complexe, que l'on croyait devoir entourer de garanties particulières.

L'art médical ne connaissait guère en effet que les simples ; ce furent d'abord les produits naturels du pays que l'apothicaire se procurait en les achetant aux paysans ou en en faisant la cueillette lui-même. Puis l'Orient nous envoya ses drogues ; elles arrivèrent, le plus souvent, par l'Italie ; Venise en était le marché principal et les marchands vénitiens en approvisionnaient les foires régionales : Limoges, Châlons, Troyes, puis Lyon en furent les principaux centres.

Ensuite les drogues originaires de diverses parties du monde arrivèrent directement dans les principaux ports français et on assista parfois, à Rouen par exemple, à la constitution de Com-

munautés d'apothicaires, Coopératives en herbe, pour la surveillance et la répartition des arrivages.

Les apothicaires se désintéressaient toutefois du commerce de gros et ce n'est qu'au moment où la Chimie commence à apporter ses conseils à la thérapeutique que l'on voit BAUMÉ, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, créer jusqu'à sept laboratoires dont cinq pour la fabrication des produits chimiques ; mais son successeur FOURCY laisse péricliter l'affaire. On ne trouve plus encore alors, pendant une longue période, que les grossistes en épicerie et droguerie dont la plupart à Paris, sont installés rue des Lombards et dans les rues avoisinantes.

Le 29 floréal an V se constitue bien une Société intéressée, sous l'égide de l'Ecole de Pharmacie, au capital de 12.000 livres pour la vente et la préparation en grand des compositions « relatives aux arts et à la médecine », mais elle disparaît dès 1803.

Et bien que de nombreux pharmaciens réclament la création d'une maison de droguerie, il faut en réalité attendre jusque vers le milieu du XIXe siècle pour voir éclore et prospérer les entreprises dont certaines subsistent actuellement, malgré les changements et vicissitudes diverses qu'elles ont pu subir. En 1936 les Etablissements DARRASSE Frères rappelaient que les assises de l'entreprise remontaient à cent ans, soit à 1836. Et c'est en 1852 que François DORVAULT créait la *Pharmacie Centrale des Pharmaciens* par émission, parmi les pharmaciens, de 2.000 actions de 500 francs constituant le fonds social d'un million. Elle devait devenir en 1855 la *Pharmacie Centrale de France.*

Prononcer les noms de ces maisons, c'est presque dire que la Droguerie Pharmaceutique date d'hier et je m'en voudrais à partir de ce moment, de m'étendre trop longuement sur l'évolution de la profession puisque, aussi bien, vous l'avez vécue pour la plupart, mes chers Collègues.

On a assisté particulièrement, depuis trente ans, à des transformations profondes, à l'essor souvent intense de certaines entreprises, à la transformation, voire même à la disparition, d'autres. On a vu se réaliser, avant la récente échéance, ces concentrations commerciales et industrielles que l'on paraissait déplorer en les décorant d'autres noms alors qu'elles résultaient en réalité de l'évolution de l'art pharmaceutique et des besoins médicaux.

Il ne m'appartient certes pas de prendre ici la défense dela Spécialité pharmaceutique ; puis-je constater du moins, à n'en juger que par la place qu'elle avait prise à l'étranger, combien elle a contribué à l'essor économique de notre pays. Il est évident que le considérable développement qu'a pris l'industrie

de la spécialité ne pouvait pas ne pas avoir sa répercussion sur l'industrie et le commerce de la Droguerie Pharmaceutique. Et il me paraît évident aussi que les victimes ont été les entreprises qui n'ont pas su adapter leur exploitation à cette rapide évolution, soit qu'elles aient voulu rester trop rigidement attachées à des méthodes anciennes de travail, soit qu'elles n'aient pas eu des possibilités de transformation de leur outillage.

Le développement de maisons de forme dite capitaliste ou de forme dite coopérative a été souvent d'autant plus heureux qu'elles ont su se spécialiser dans une branche de la profession : ou fabrication de produits galéniques, ou fabrication en vrac ou à façon de préparations composées, ou répartition en général de produits chimiques et pharmaceutiques, ou répartition, en particulier, de spécialités pharmaceutiques.

La tâche d'un Président du Syndicat Général de la Droguerie Française englobant ces diverses activités n'était pas très aisée puisqu'il avait en charge les intérêts de maisons de fonctions assez disparates réparties sur l'ensemble du territoire.

On pouvait donc attendre de la loi sur l'exercice de la Pharmacie qu'elle mît de la clarté dans le problème et, puisqu'il était question de fonder des Corporations, qu'elle les définît exactement.

De fait, la loi du 11 septembre 1939 créait au moins deux Chambres corporatives : celle des Fabricants de Produits Pharmaceutiques et celle des Droguistes en Pharmacie et Répartiteurs de Produits Pharmaceutiques ; en me faisant l'honneur de me désigner personnellement comme Président de la seconde, le Gouvernement désirait sans doute marquer simplement qu'il considérait cette Chambre comme la continuation, au moins dans ses activités pharmaceutiques, du Syndicat existant. Mais, en réalité, les définitions apportées par la loi en ses articles 9 et 12 aux termes de « Fabricants » et de « Droguistes en Pharmacie et Répartiteurs de Produits pharmaceutiques » étaient si insuffisantes qu'il fallut, pour la constitution des Chambres, rechercher la pensée du législateur dans la composition des Conseils désignés par arrêtés ministériels pour les administrer. Même avec ce critère, il fallut, et il faut encore aux deux Présidents, l'amicale collaboration qui les unit pour fixer sans heurts les frontières de leurs corporations.

Ainsi fut-il convenu de considérer comme attachés à la Chambre des Fabricants tous ceux qui mettent la matière pharmaceutique sous une forme où le principe actif se trouve amené au poids médicinal. Par contre, étaient ou demeuraient droguistes ceux qui fabricaient pour la vente en vrac ou vendaient les produits pharmaceutiques, galéniques ou biologiques.

C'est ainsi que je vis avec mélancolie s'éloigner du groupe

des Droguistes un certain nombre de membres du Syndicat général de la Droguerie Française que l'on désignait du nom de « Façonniers » et qui devenaient des « Fabricants ».

Comme il fallait fixer cette doctrine dans un texte, j'ai proposé, des pharmaciens rattachés à la Chambre des Droguistes et Répartiteurs, la définition suivante qui semble devoir être retenue par le législateur :

« Ceux qui sont propriétaires, gérants, présidents de Conseil « d'Administration ou mandataires de Présidents de Conseil « d'Administration des Etablissements, autres que les officines, « qui se livrent : à la fabrication de produits biologiques ou de « droguerie à l'usage pharmaceutique en vue de leur vente en « vrac, et à la répartition, entre les pharmaciens et établisse- « ments habilités pour la délivrance au public, des produits « définis à l'article 1er (de la loi). »

Peut-être trouverez-vous, mes chers Collègues, que c'est là encore un peu de l'arbitraire. Sans doute, et qu'en faudra-t-il conclure ? C'est qu'il est à vrai dire assez difficile d'élever des cloisons dans la profession pharmaceutique et que cette profession est, en réalité, plus homogène qu'elle n'apparaît à première vue. Fabricants, droguistes, répartiteurs, détaillants, ne constituent-ils pas une même famille ? Celui qui en douterait ne serait-il pas convaincu en pénétrant aujourd'hui dans cette enceinte et en constatant que vous avez parfaitement réalisé avant la lettre une sorte de Conseil Supérieur de la Pharmacie, ne faisant d'ailleurs aucune concurrence au Conseil Officiel ; votre bureau ne réunit-il pas, à côté d'éminents professeurs et d'un homme de laboratoire, des réprésentants des Fabricants, des Droguistes et des Détaillants ? Notre souci essentiel dans les divers organismes : Comité d'Organisation — j'en atteste le président LEPRINCE ici présent — Conseil supérieur, Chambres professionnelles, n'est-il pas de concourir, par nos efforts, au mieux être *général* de la Corporation *toute entière ?*

C'est, de toute évidence, à cette unité de la Profession qu'il faut travailler. Fier depuis trente-deux ans de mon diplôme de *Pharmacien*, c'est donc avant tout à ce titre que j'aurai l'honneur de présider à vos débats. Sans doute il ne sera pas très aisé pour moi de succéder à un Président ayant dirigé vos travaux avec l'autorité de notre collègue JAVILLIER : permettez-moi de lui présenter en votre nom nos cordiales félicitations, et de vous dire aussi combien je suis certain de vous voir m'accorder votre indulgence et me faciliter la tâche.

Notre Secrétaire général aura assurément à cœur de m'accorder son inestimable concours ; je l'en remercie à l'avance. Je sais aussi quelle collaboration m'apportera mon ami LORMAND

comme secrétaire annuel ; avec le trésorier LESURE, j'apprécie que nos finances continueront à être sainement gérées ; j'ai enfin, avec notre collègue BOURDIER, toute tranquilité sur nos archives.

C'est donc avec un robuste optimisme que j'ouvre vos travaux de l'année 1943, certain qu'ils serviront bien la cause de la Pharmacie Française.

Rapport sur l'attribution des prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie (*Section des Sciences physico-chimiques*) pour l'année 1942. Jury : MM. TIFFENEAU, VELLUZ et GUERBET, *rapporteur.*

Un seul mémoire a été présenté à notre examen.

L'auteur, M. Edmond SAIAS, avait pour but primitif la synthèse des associations qui ont été baptisées par MACHEBŒUF du nom de Cénapses, associations dans lesquelles se trouvent souvent dissimulés les Lipides dans la matière vivante et en particulier dans le sérum sanguin.

Les difficultés du problème traité par les méthodes classiques l'ont conduit sur les traces de l'américain RIDEAL, vers un domaine jusqu'ici peu exploré, celui des réactions entre molécules orientées disposées sous forme de film à la limite de deux phases, d'où le titre de son travail :

« Contribution à l'étude des associations lipoprotéïdiques en couches moléculaires à la surface des solutions aqueuses ».

Pour aborder son sujet l'auteur s'est d'abord livré à une étude bibliographique très complète de la question encore neuve des films moléculaires.

Dans cette étude qui constitue une synthèse des travaux épars déjà publiés sur cette question, l'auteur s'intéresse aux couches superficielles d'étalement telles que celles qui résultent de la dispersion à la surface de l'eau de certaines molécules insolubles comme par exemple les matières grasses. Ces molécules sont pourvues d'une part d'une « tête » hydrophile constituée par des groupements fonctionnels tels que : OH — NH^2 — SO^3H— et d'autre part d'une « queue » d'une vingtaine d'atomes de carbone et de ce fait hydrophobe. Elles s'orientent à la surface de l'eau et ont tendance à s'écarter les unes des autres, exerçant sur les obstacles qui leur sont opposés une pression comparable, dans un domaine à deux dimensions, à celles que les gaz ou les liquides exercent dans un domaine à trois dimensions. On peut donc parler de films gazeux obéissant à la loi de MARIOTTE ou de films liquides suivant le degré de la compression latérale à laquelle ils sont soumis.

Des renseignements précis sur la nature, et la disposition de ces films peuvent être tirés d'études mécaniques, optiques ou électriques.

L'auteur envisage ensuite à la lumière des travaux antérieurs, les films protéïdiques simples puis les modifications apportées à ces films par l'addition à la solution support de corps étrangers, modifications aboutissant à la formation de films mixtes.

Dans la constitution de ces films mixtes et en particulier des films lipoprotéïdiques qui font l'objet des recherches de M. Saias, entrent plusieurs sortes de molécules unies les unes aux autres par des forces de cohésion plus ou moins laches. De tels films ont une constitution variable suivant la pression latérale exercée, ou, ce qui revient au même, suivant la surface dont dispose la substance pour s'étaler. L'excès de pression peut aboutir à la rupture du film ou à l'expulsion d'une catégorie de molécules. Cette expulsion a pour effet de créer au-dessous de la couche superficielle initiale une deuxième couche moléculaire, laquelle d'ailleurs reste liée à la première par des forces d'origine variée.

Dans la partie expérimentale de son travail, l'auteur a eu recours à des mesures à la fois mécaniques et électriques. Il a étudié, en fonction de la surface couverte par milligramme de substance, les variations de la pression d'expansion et du potentiel de surface des films.

L'examen attentif des courbes correspondantes fournit en effet des renseignements précis sur les variations d'état du film et sa constitution intime.

Pour mesurer la pression d'expansion, l'auteur a utilisé un appareil dérivé de ceux de Langmuir et de Marcelin constitué par une sorte de corps de pompe à deux dimensions qui enferme le film étudié. L'effort exercé par le film sur un piston équilibré par une balance de torsion fournit une mesure de la pression latérale.

Le potentiel de surface ou plus exactement les variations de ce potentiel ont été étudiées à l'aide d'un montage décrit par Gullot. La différence du potentiel est mesurée entre une électrode immergée dans le liquide supportant le film et une électrode au polonium qui, placée à peu de distance au dessus du film, permet, grâce à l'ionisation de l'air qui l'entoure, d'établir une délicate liaison électrique avec la surface libre du film.

Les mesures effectuées ont permis de mettre en évidence l'existence des associations lipoprotéïdiques que l'auteur attendait. C'est ainsi que l'étude des films mixtes cholestérol-sérum albumine, obtenus soit par un mélange préalable des deux substances soit par injection de sérum albumine sous un film de

cholestérol, a montré l'existence d'une association de stabilité remarquable contenant 20% de cholestérol.

A basse et moyenne pression les molécules de cholestérol et de sérum albumine sont juxtaposées, par contre, le film liquéfié à haute pression est un film double formé d'une couche de cholestérol ancrée à des groupements spécifiques de la couche sous-jacente de sérum-albumine.

Dans le cas d'addition de digitonoside sous le film mixte cholestérol-sérum albumine précédemment étudié, il se formerait un complexe triple (glucido-lipo-protéïdique), en raison de l'affinité connue du digitonoside pour le cholestérol.

Si un tel film est soumis à une compression élevée, il n'y a au contraire pas de réaction entre le cholestérol et le digitonoside, le premier, localisé dans la couche la plus superficielle, étant isolé du digitonoside sous jacent par un écran de sérum albumine.

Enfin l'auteur a étudié la destruction d'un film de sérum albumine par addition de ricinoléate de lithium et a constaté l'instabilité des films mixtes ricinoléate de lithium-sérum albumine. Ces faits suggèrent l'existence d'un complexe lipo-protéïdique soluble à rapprocher des cénapses étudiées par Machebœuf.

Pour nous résumer, nous dirons que l'auteur, dans la partie bibliographique de son travail, a rassemblé une documentation abondante sur un sujet neuf et complexe.

Les réactions de surface qu'il a étudiées ont un intérêt particulier en raison des analogies qu'elles suggèrent avec divers phénomènes biologiques, comme par exemple l'hémolyse ou la cytolyse, la fixation du complément ou encore l'action cryptotoxique des savons. Ces mêmes réactions ont trouvé d'autre part des applications curieuses comme le mesure de l'activité cancérigène ou œstrogène de certains composés cycliques ou l'étude des actions diastasiques.

Il est fort probable que bien d'autres applications résulteront de l'étude des couches moléculaires. M. Saias a donc fait œuvre utile en rassemblant une documentation qui sera certainement mise à profit par de nombreux chercheurs.

Dans la partie expérimentale de son travail, il a donné, dans le domaine des complexes lipoprotéïdiques, des exemples des résultats que l'on peut attendre d'une technique encore peu répandue, technique à laquelle l'auteur a apporté divers perfectionnements et qui exige d'ailleurs pour sa mise en œuvre de grands soins.

A cet égard, on peut regretter que l'auteur n'ait pas étudié ou décrit, avec toute la rigueur qu'exigeait une étude de chimie physique, la pureté des substrats qu'il mettait en œuvre. Com-

bien plus convaincantes auraient été les conclusions de M. Saias si son travail avait fait mention de certains contrôles indispensables. L'auteur, en effet, n'a pas cru devoir fournir les constantes physiques des solvants utilisés. L'emploi d'un benzène déthiophéné n'est pas indiqué. Il n'est pas fait mention non plus du pouvoir rotatoire du cholestérol, ni du contrôle de la sérum albumine, contrôle qui aurait fourni la preuve d'une délipidation complète. L'acide stéarique pur n'a été défini que par son point de fusion, sans dosage acidimétrique. La digitonine mise en œuvre a été la digitonine du commerce non soumise à une purification ou à un contrôle préliminaire.

Cette réserve faite, il a paru à votre Commission que ces différentes lacunes, n'enlèvent pas à M. Saias un réel mérite d'originalité et de bonne exécution des tests physiques.

La Commission estime donc que les qualités de ce travail justifient l'attribution du prix sollicité, et vous propose d'attribuer la médaille d'or à M. Saias.

Extrait du Rapport sur le prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des Sciences naturelles*) pour l'année 1942 : Jury : MM. Grigaut, Régnier et Souèges, *rapporteur*.

Mme Hélène Moyse-Mignon, seul candidat pour un travail intitulé : *Recherches sur quelques Méliacées africaines et sur leurs principes amers*, a étudié trois écorces de la famille des Méliacées, l'écorce de Caïl-Cédra, celle de Zenzan et l'écorce de Touloucouna, au triple point de vue botanique, chimique et pharmacodynamique. C'est la partie chimique qui est surtout approfondie, les principales recherches ayant porté sur le Caïl-Cédra.

L'auteur a pu scinder, en utilisant la différence de solubilité dans le benzène, la caïl-cédrin, déjà isolé par Caventou en 1849, en deux principes, A et B, qu'il a pu obtenir sous forme de plaquettes cristallines l'évogyres.

Il n'eut peut-être pas été superflu de pousser plus avant l'étude de ces plaquettes, à l'aide des méthodes de la cristallographie optique.

L'examen chimique a permis de proposer une formule atomique brute des deux principes et de caractériser dans leur molécule certaines fonctions : une double liaison, une fonction lactone, un oxhydryle phénolique et un groupement méthoxyle.

Le pseudo-cédrélin, extrait de l'écorce de Zenzan, et le tou-

loucounin, retiré de l'écorce de Carapa, offrent des propriétés analogues à celles du caïl-cédrin.

Le travail nous apporte beaucoup d'autres résultats intéressants ; il est correctement et clairement présenté ; il a demandé de longues et patientes déterminations. La Commission est unanime à vous proposer d'attribuer à Mme Moyse-Mignon, le premier prix, médaille d'or, des Thèses de Sciences naturelles.

Extrait du Rapport sur le prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des Sciences biologiques*) pour l'année 1942. Jury : MM. André, Laudat et Lutz, *rapporteur.*

Un seul travail a été présenté. Il a pour auteur M. Hérisset, ancien préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes, inspecteur des Pêches maritimes à Nantes et, auparavant, à Saint-Servan, et pour titre : Les bases d'évaluation de la salubrité des moules et l'épuration des moules polluées.

La pollution des coquillages marins utilisés pour l'alimentation, jugulée dans ses effets nocifs, en ce qui concerne les huîtres, par le contrôle exercé par l'Office des Pêches, conserve toute son actualité pour les moules et autres mollusques bivalves, dont beaucoup sont consommés crus ou après une cuisson insuffisante.

Les moulières, en particulier, installées le plus souvent dans les estuaires des petits fleuves côtiers et subissant les contaminations consécutives aux apports de vases souillées, constituent de véritables réservoirs de bacille typhique et deviennent parfois l'origine de sérieuses épidémies.

Il a cependant fallu quinze ans d'efforts au docteur Lambert, inspecteur général des Pêches maritimes, pour faire aboutir le Décret du 20 août 1939, étendant le contrôle obligatoire à tous les coquillages et autres produits de la mer pouvant être mangés crus.

Le travail de M. Hérisset constitue une importante contribution à la lutte pour l'amélioration sanitaire des parcs. Il a été poursuivi pendant une dizaine d'années (depuis 1930) sur les moulières de la baie de Saint-Malo, les unes salubres, distantes de l'embouchure de la Rance et des exutoires des égouts des villes littorales voisines, d'autres situées au contraire dans la zone de mélange de ces eaux polluées.

Ces diverses moulières ont été étudiées au quadruple point de vue topographique, hydrographique, chimique et bactériologique.

Les observations hydrographiques portent principalement sur l'envasement, la détermination des courants consécutifs aux marées, ceux résultant de la direction des vents, des saisons, de la température de l'eau, des variations commandées par les conditions météorologiques, etc...

Les déterminations chimiques se proposent comme but la recherche du rapport possible entre les variations de la pollution et celles des éléments chimiques de l'eau : salinité, chlorures, oxygène dissous, matières organiques, pH.

Les recherches bactériologiques sont basées sur la numération du colibacille, aussi bien dans des échantillons moyens de coquilles que dans l'eau elle-même et l'établissement de moyennes journalières et saisonnières qui seront ensuite traduites par des graphiques. Plusieurs centaines d'analyses ont ainsi permis d'arriver à des conclusions d'une valeur incontestable.

Il a été notamment démontré que la pollution des moules est plus forte au printemps (de fin janvier à mars), plus faible en été ; qu'un certain parallélisme existe entre cette pollution et celle de l'eau, ainsi qu'un parallélisme inverse entre le nombre des Coli et la teneur en chlorures ; qu'il n'y a aucun rapport entre la teneur en matières organiques et celle en Coli-bacille.

Il en a été déduit un standard de pureté des moules : 250 Coli au litre, avec maximum de 1.000 pour l'eau, 1.000 à 1.500 pour les coquillages, avec suspicion entre 1.500 et 2.000 Coli et rejet au delà de 2.000.

Les règles à observer pour la fixation des zones de salubrité et de pollution au voisinage des exutoires sont également fixées.

La seconde partie de la thèse est consacrée à l'étude des procédés d'épuration. Des essais ont été entrepris par l'auteur en utilisant le permanganate de potasse. Cette méthode donne des résultats satisfaisants avec des moules peu ou moyennement polluées ; elle est insuffisante dans les zones très insalubres en raison de l'impossibilité de dépasser une certaine concentration en permanganate. Il vaut mieux, dans ce cas, soumettre les moules à une stabulation en eau salubre et détruire systématiquement celles en provenance d'eaux par trop polluées.

La Thèse présentée par M. Hérisset constitue, on le voit, une très intéressante contribution biologique à la détermination des conditions hygiéniques d'exploitation d'une des richesses naturelles de nos régions côtières,en même temps qu'à la rationalisation de la mytiliculture. A ces divers titres, elle a retenu favorablement l'attention de votre Commission qui vous propose de la récompenser par l'attribution de la médaille d'or pour les Sciences biologiques.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes pour l'année 1942 ; par MM. Bouvet, Rothéa, Julien, *rapporteur.*

Messieurs,

Appelés de nouveau cette année, MM. Bouvet, Rothéa et moi-même à examiner la Comptabilité de notre Trésorier, nous nous sommes rendus chez notre collègue M. Lesure et après une vérification rendue extrêmement aisée par la clarté et la simplicité des écritures, nous avons eu le plaisir de constater pour 1942 un budget encore parfaitement en équilibre malgré les difficultés actuelles et malgré le maintien de la cotisation au même taux.

Voici en effet l'exposé des opérations pour l'année écoulée :

I.

Avoir en caisse au 1er janvier 1942	15.277 50

Recettes.

A. — *Recettes ordinaires.*

Quittances et diplômes	7.450 »
Revenu des valeurs	5.716 24

B. — *Recettes extraordinaires.*

Remboursement de valeur (1 grand central)	414 40
	13.580 64

Dépenses.

A. — *Dépenses ordinaires.*

Jetons	1.368 »
Médailles et prix	3.399 40
Cotisation à Sociétés	52 »
Maison de la Chimie	600 »
Frais de Banque	304 10
Appointements	890 »
Impressions et divers	956 60
	7.570 10

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Achat de 1 grand central	417 10
Achat de 6 Ouest 3 %	2.435 65
Achat de 20 Ouest 3 %	8.260 75
Achat de 4 Ouest 2 ½ %	1.669 25
	20.352 85

Ainsi les recettes ont été en 1942 de 13.580 fr. 64 qui ajoutée au solde créditeur au 31 décembre 1941 — soit 15.277 fr. 50 — font un total de 28.858 fr. 14.

Les dépenses ayant été dc 20,352 fr. 85 il reste au 1er janvier 1943 un solde créditeur de 8.505 fr. 29 réparti de la façon suivante :

Au Comptoir d'Escompte et en espèces...........	8.209 29
74 jetons à 4 francs	296 »
	8.505 29

II.

Etude comparative par catégories des résultats de l'Exercice 1942

Recettes. — Les quittances et diplômes ont produit 600 francs de plus qu'en 1941 : 7.450 francs contre 6.850 francs.

Dépenses. — En 1942 il a été remboursé 1.368 francs pour les présences contre 1.384 en 1941 donc assiduité normale des Membres. Il n'est plus question de distribuer des jetons car notre Trésorier n'en possède plus en tout et pour tout quc 74 ! Lcur aspect artistique et pcut-être aussi quelquc négligcnce ont fait conserver beaucoup dc ces jetons par de nombreux Membres !

Le Journal de Pharmacie et de Chimie cntrait dans les dépenses en 1941 pour 6.422 francs, il n'y a pas eu de règlemcnt cette année, la somme totale figurera en 1943 lorsque le dernier numéro aura paru. Ensuitc le Journal devant fusionner avcc le *Bulletin des Sciences Pharmacologiques* sera pris en charge sans doute par le C. O. P. P.

Le poste » Médailles et Prix » est cn forte augmentation en 1942 : 3.399 fr. 40 au lieu de 1.019 fr. 20 en 1941 : nous avons eu cn effet à distribuer 5 médailles et en outre le prix Vigier de 500 francs et le prix Balland de 1.200 francs.

Les dépenses » Impressions et divers » se sont élevées à 956 fr. 60 contre 758 fr. 05 en 1941.

Une seule cotisation à Société a été payée en 1942.

Les montant des appointements a subi unc légère augmentation.

Les dépenses extraordinaires comportent le montant de quelques valcurs achetées en contre partie de remboursements de valeurs venues à échéance.

III.

Composition du Portefeuille au 31 décembre 1942

47 Obligations Ouest 3 % anciennes	18.800 »
400 fr. Rente 5 % 1920	11.348 »
200 fr. Rente 4 % 1918	5.197 50
2.184 fr. Rente 3 % perpétuelle	70.288 40
500 fr. Rente 4 % 1917	12.918 75
90 Obligations Russe 1894 6e émission	
589 fr. 50 Rente 4 ½ % 1932 A	13.551 95
1.260 fr. Rente 4 ½ % 1932 B	28.672 »
64 Obligations Ouest 2 ½ % anciennes	25.984 »
45 Obligations Grand Central 3 %	17.415 »
	204.175 60

Le capital était de 201.804 francs fin 1941, il y a donc fin 1942 une augmentation de capital de 2.371 fr. 60.

IV.

Détail du Revenu des Valeurs

Ouest 3 % anciennes	446 50
Rente 5 % 1920	446 50
Rente 4 % 1918	180 »
Rente 3 % perpétuelle	1.890 10
Rente 4 % 1917	450 »
Rente 4 ½ % 1932 A	530 54
Rente 4 ½ % 1932 B	1.260 »
Grand Central 3 %	445 50
	5.716 24

Ce chapitre accuse une légère diminution du revenu des valeurs (431 francs en moins sur 1941) mais celle-ci n'est qu'apparente car un titre de 300 francs de rente 3 % perpétuelle est en cours de renouvellement et les formalités ont retardé l'inscription au moment du règlement du dernier coupon ; un autre titre de rente française (5 % 1920) de 360 francs a été remboursé en cours d'exercice et les formalités sont également en cours.

A noter aussi que, qi aux dépenses extraordinaires figurent l'achat de 26 Obligations Ouest 3 % et de 4 Ouest 2 ½ %, les remboursements de 20 Ouest 3 % et de 4 Ouest 2 ½ % n'ont pas encore été portés en écriture et ne le seront que pour l'année 1943.

V.

PROJET DE BUDGET POUR 1943

La période d'instabilité et d'incertitude constatée en 1942 persistant, notre Trésorier, approuvé par les Membres de la Commission des Finances, n'a pas jugé utile de présenter en 1943 un projet de budget. Les dépenses en général seront certainement en augmentation, mais la suppression des dépenses relatives au *Journal de Pharmacie et de Chimie* nous permet d'espérer boucler le budget 1943 sans recourir à une augmentation de la cotisation.

CONCLUSION.

Messieurs, de tout ce qui précède il apparaît d'une part que en 1942 encore les recettes et les dépenses se sont équilibrées avec un léger excédent de recettes, d'autre part que la valeur du capital de la Société a encore augmenté de quelques milliers de francs par suite que notre Trésorerie dispose d'une aisance relative.

Cette situation favorable me permet de renouveler le vœu déjà exprimé ici l'an dernier, en insistant encore auprès de M. le doyen pour obtenir dans les locaux de la Faculté, quand l'achèvement des travaux le permettra, la disposition d'une salle qui serait pour la Société son véritable siège social, doté d'une permanence, où nos archives trouveraient enfin leur place, et où nos Commissions pourraient se réunir et travailler : la dépense pour notre Trésorerie en serait minime.

Répondant au désir de nombreux collègues je me permets aussi d'insister sur la nécessité de renouveler chaque mois la légère dépense occasionnée par l'envoi de communiqués aux principaux journaux pharmaceutiques et médicaux en priant ceux-ci d'insérer le compte-rendu de nos séances, l'élection de nos nouveaux Membres, le nom de nos lauréats pour que notre Société, vieille d'âge mais toujours jeune par l'esprit et l'activité, soit connue davantage et qu'augmente ainsi son bon renom et celui de notre chère profession.

Messieurs, en souhaitant que ces vœux obtiennent votre approbation et soient suivis d'effet je vous prie en terminant au nom de la Commission des Finances de bien vouloir approuver les Comptes de 1942 et remercier chaleureusement notre trésorier, M. LESURE qui, en ces temps affreusement difficiles, n'épargne ni son temps, ni ses déplacements, ni sa peine pour gérer nos affaires avec des résultats particulièrement favorables.

PRIX DÉCERNÉS
PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*)

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleurs thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans les sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux, soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat au prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même en faisant cet envoi la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1943.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante

médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1943.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. « (*Extrait du testament.*) Ce pourra être décerné en 1943.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'assai des médicaments galéniques (*Rxtrait du testament.*) Ce prix pourra être décerné en 1943.

Prix Antoine et Félix Balland (*fondé en* 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 fr. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fut-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1943.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, a été décerné en 1939 et 1940.

Nota. — En raison des circonstances sa distribution est provisoirement suspendue.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

S. G. I. E., 71, rue de Rennes, Paris — C. O. L. 31.1780



